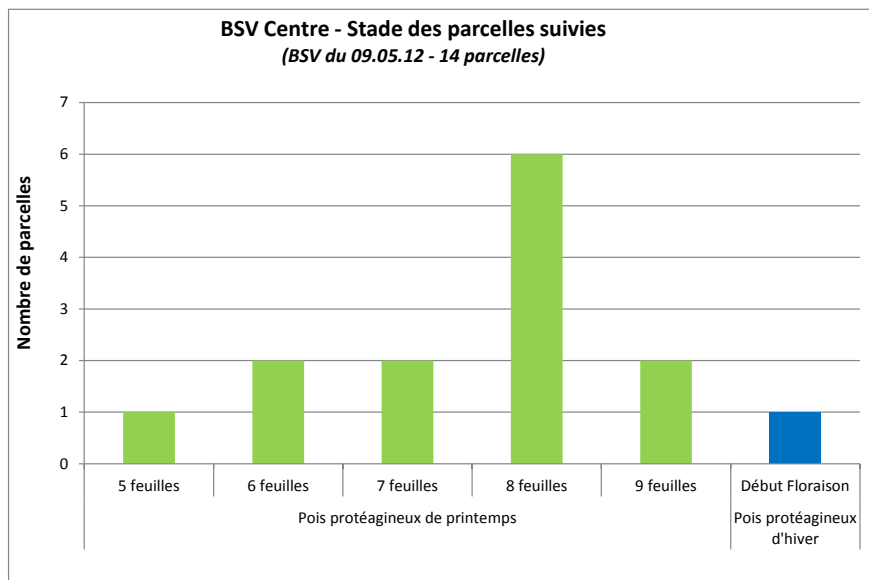


14 parcelles de pois protéagineux ont fait l'objet d'observations pour la réalisation de ce bulletin :

- 1 parcelle de pois d'hiver, au stade début floraison;
- 13 parcelles de pois de printemps, dont les stades s'échelonnent de 5 à 9 feuilles.



ANTHRACNOSE DU POIS (*ASCHOCHYTA PINODES*)

Stade de sensibilité

Les symptômes d'antracnose doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois d'hiver ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois de printemps.

Etat général

1 parcelle de pois d'hiver et 13 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation d'antracnose :

- la parcelle de pois d'hiver présente des nécroses sur tiges et des ponctuations sur la moitié inférieure de la végétation, avec environ 35 % du feuillage touché ;
- une seule parcelle de pois de printemps présente des nécroses sur tiges d'environ 3 cm de haut et des ponctuations sur la moitié inférieure de la végétation, avec environ 10 % du feuillage touché.



La parcelle de pois d'hiver connaît une progression importante de la maladie depuis la semaine dernière, puisqu'elle ne présentait aucun symptôme. Le développement de la maladie est moins prononcé sur la parcelle de pois de printemps, qui ne présentait pas de symptômes la semaine dernière.

Avec le maintien des pluies annoncé, les conditions climatiques restent favorables à l'expression de l'antracnose : la surveillance de vos parcelles reste indispensable et plus particulièrement celles de pois d'hiver.

En effet, les multiples blessures provoquées par le froid représentent autant de portes d'entrée pour cette maladie nécrotrophe. Observez plus particulièrement la base de vos plantes, car cette maladie progresse de la base vers le sommet. Des contaminations des étages supérieurs par des apports extérieurs, bien que plus rares, sont néanmoins possibles.

Le spectre de températures permettant le développement de cette maladie est très large (de 5 à 30°C).

PUCERONS VERTS DU POIS (*ACYRTHOSIPHON PISUM*)

Seuil de nuisibilité

On peut considérer que le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on se situe dans une fourchette de 20 à 40 pucerons par plante en moyenne entre début floraison et fin floraison.

NB : des arrivées de pucerons verts plus précoces sont possibles et peuvent être à l'origine de viroses. Si les pois végètent à ce moment-là, alors ils seront d'autant plus sensibles aux attaques de ce ravageur.



N. CORNEC

Ce seuil de nuisibilité doit également prendre en compte la vitesse d'expansion de la population, le développement de la culture ainsi que la présence d'auxiliaires. Ainsi, si la population passe de quelques individus voire d'une dizaine d'individus à plusieurs dizaines par plante en 2-3 jours, alors la nuisibilité sera importante. Par ailleurs, de faibles populations de pucerons sur des plantes chétives peuvent s'avérer très nuisibles.

Malgré sa couleur lui permettant de se fondre avec la culture de pois, **ce puceron peut s'observer facilement** à l'aide d'une boîte ou d'une feuille plutôt rigide placée sous la végétation que l'on va secouer. En effet, ce puceron se laisse tomber dès qu'il se sent menacé et simule ainsi sa mort (phénomène de thanatose).

Pour un support d'un format A4 (environ 21x30 cm), on considèrera un « bouquet » composé de 4 plantes, que l'on secouera au-dessus pour évaluer un nombre moyen de pucerons par plante. Cette opération sera répétée 10 fois en différents endroits de la parcelle pour estimer une moyenne.

Etat général

5 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de pucerons verts : seuls quelques pucerons sont observés dans 2 d'entre elles.

Avec la présence de pluies, les conditions climatiques ne sont pas favorables au développement des populations de pucerons verts.

La surveillance des pucerons doit systématiquement s'accompagner d'une surveillance des auxiliaires qui participent activement à la régulation.

MILDIU (*PERONOSPORA SP.*)**Stade de sensibilité**

Les symptômes de mildiou doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les contaminations secondaires.

Etat général

7 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de mildiou : toutes sont indemnes.

NB : En présence d'un traitement de semences approprié, il est très peu probable d'observer des contaminations primaires.



E. VANNETZEL / ARVALIS

LIMACES

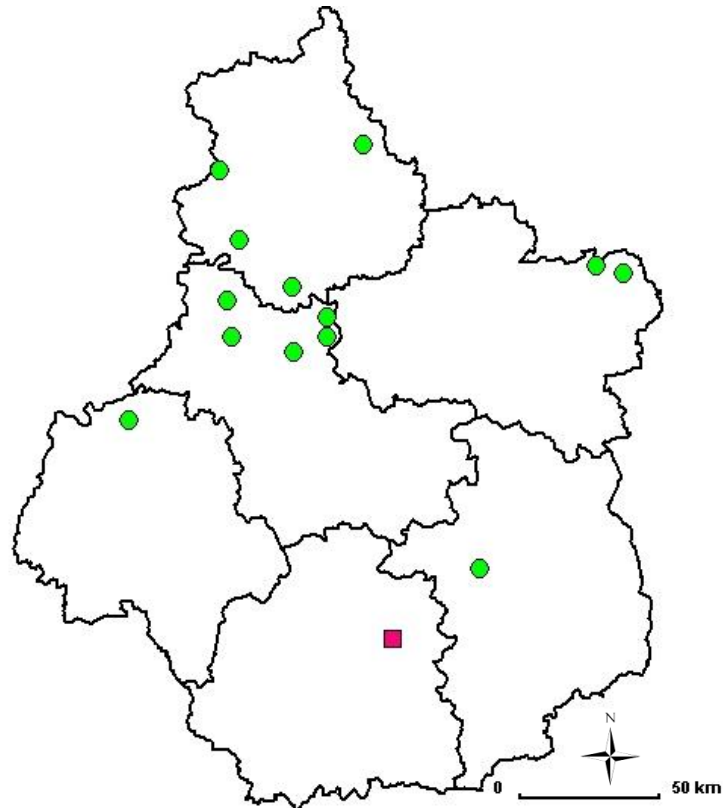
La présence de limaces grises jeunes (*Deroceras reticulatum*) est relevée sur une parcelle d'Eure-et-Loir.



A. CHABERT / ACTA

Annexes

Localisation des parcelles de pois et de féverole suivies pour la réalisation du bulletin du 09.05.12.



- Parcelles de pois de printemps (13)
- Parcelles de pois d'hiver (1)